

L'Anse-Saint-Jean, le 1^{er} février 2016.

Je, soussigné, par les présentes, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles et/ou au surplus accumulé pour lesquelles les dépenses ci-après décrites sont projetées par le conseil de cette municipalité sauf aux résolutions qui exigent certaines informations supplémentaires pour la provenance des fonds.

_____ Daniel Corbeil, DG/ Secrétaire-trésorier

Procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean tenue le 1er février 2016 à 19h00, sous la présidence de M. Lucien Martel, maire.

Sont présents : Monsieur Yvan Coté
 Monsieur Victor Boudreault
 Monsieur Graham Park
 Monsieur Éric Thibeault

Sont absents : Monsieur Anicet Gagné
 Monsieur Marcellin Tremblay

027-2016
OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'ouverture de la séance est proposée par, appuyé par.

028-2016
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que l'item *Questions diverses* demeure ouvert jusqu'à ce que celui-ci soit épuisé.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 11 janvier 2016
 - 3.2 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 janvier 2016
- 4. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS**
 - 4.1 Acceptation des comptes et paiements directs de janvier 2016
- 5. RENOUELEMENT DES PETITES CAISSES**
- 6. LECTURE DE LA CORRESPONDANCE**
 - 6.1 Demande d'aide financière - Centre Durocher
 - 6.2 Demande d'appui du club nautique
 - 6.3 Demande de commandite - Feuillet paroissial
 - 6.4 Pétition concernant la Classique de volley-ball du Bas-Saguenay
 - 6.5 Projet environnemental - École Fréchette
- 7. ADMINISTRATION**
 - 7.1 Nomination du maire suppléant
 - 7.2 Plan de publicité municipal et vente de terrain pour 2016
 - 7.3 Autorisation au compte de la municipalité # 1203 pour le personnel administratif municipal
 - 7.4 Dépôt des déclaration des intérêts pécuniaires 2016
 - 7.5 Vente pour taxes
 - 7.6 Avis de motion un règlement modifiant le règlement 15-315 pour l'établissement d'une cour municipale commune
- 8. TRAVAUX PUBLICS**
 - 8.1 Projet de règlement limite de vitesse sur la rue du Portage

- 8.2 Permis d'intervention annuel 2016, routes à l'entretien du M.T.Q.
- 8.3 Projet de règlement relatif à certaines occupations du Domaine public.
- 8.4 Participation financière pour le transport adapté pour 2015
- 8.5 Rapport sur le structure de la chaussée située face au 1 rue du Faubourg
- 9. URBANISME**
- 9.1 Mandat BC2 Schéma d'aménagement demande d'extension du périmètre urbain secondaire du secteur du Mont Édouard
- 9.2 Demande de lotissement - Prolongement de la rue de Vébron
- 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 10.1 Politique de gestion du service de sécurité incendie
- 10.2 Mise à niveau des communications
- 11. LOISIR, CULTURE, TOURISME ET VIE COMMUNAUTAIRE**
- 11.1 Offre de service image de marque
- 11.2 Demande dans le cadre du Brunch du Bas-Saguenay
- 12. VARIA**
- 12.1 Entretien des routes appartenant au MTQ sur le territoire du Bas-Saguenay
- 12.2 Proclamation des journées de la persévérance scolaire 2016
- 12.3 Poste de secrétaire réceptionniste temps complet régulier
- 12.4 Demande d'aide financière pour le Défi 100 ans
- 12.5 Village-Relais - Représentant au sein du conseil d'administration
- 13. RAPPORT DES COMITÉS ET INFORMATIONS**
- 14. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 15. FERMETURE DE LA SÉANCE**

029-2016

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 11 JANVIER 2016

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance régulière du 11 janvier 2016 soit accepté sans modification.

030-2016

LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 JANVIER 2016

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 18 janvier 2016 soit accepté sans modification.

031-2016

ACCEPTATION DES COMPTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DE JANVIER 2016

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer du mois de janvier 2016 au montant de 76 975.75\$ et des paiements directs au montant de 559.14\$, tel que déposés aux archives municipales sous la cote **207-120**.

032-2016

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - CENTRE DUROCHER

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer au groupe d'intégration social du Centre d'éducation des adultes Durocher un montant de 100\$ à titre d'aide financière pour 2016

033-2016

DEMANDE D'APPUI DU CLUB NAUTIQUE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer à titre de voisin riverain la demande du Club nautique de l'Anse-Saint-Jean pour l'agrandissement du bail de l'emplacement du domaine hydrique de la marina.

034-2016

DEMANDE DE COMMANDITE - FEUILLET PAROISSIAL

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un montant de 50\$ à titre de commanditaire pour le feuillet paroissial pour 2016

PÉTITION CONCERNANT LA CLASSIQUE DE VOLLEY-BALL DU BAS-SAGUENAY

Le conseil municipal accepte le dépôt de la pétition concernant la relocalisation de la Classique de volley-ball du Bas-Saguenay.

035-2016

PROJET ENVIRONNEMENTAL - ÉCOLE FRÉCHETTE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer un montant de 500.00\$ et deux bacs bleus de recyclage à l'école Fréchette pour leur projet environnemental déposé au conseil municipal le 25 janvier dernier.

036-2016

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer Monsieur Yvan Côté à titre de maire suppléant pour les quatre prochains mois

037-2016

PLAN DE PUBLICITÉ MUNICIPALE ET VENTE DE TERRAIN POUR 2016

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'allouer un montant de 10 150.00\$ pour le plan de publicité en 2016 concernant la municipalité et la vente de terrain au Mont Édouard tel que proposé dans l'offre de service du 11 janvier 2016 faisant référence à la publicité sur les différentes plates-formes de communication (électronique, papier, Web) du journal le Quotidien et Progrès-Dimanche.

038-2016

AUTORISATION AU COMPTE DE LA MUNICIPALITÉ # 1203 POUR LE PERSONNEL ADMINISTRATIF MUNICIPAL

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser mesdames Anne Tremblay, Gervaise Houde et Annick Boudreault à demander du change dans le compte de la municipalité de l'Anse-Saint-Jean # 1203 de la Caisse populaire du Bas-Saguenay.

039-2016

DÉPÔT DES DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES 2016

Il est proposé par Monsieur Yvan Côté, appuyé par Monsieur Victor Boudreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le dépôt de la déclaration d'intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal suivants pour l'année 2016:

M. Lucien Martel, maire
M. Yvan Côté, conseiller
M. Victor Boudreault, conseiller
M. Graham Park, conseiller
M. Éric Thibeault, conseiller
M. Marcellin Tremblay, conseiller
M. Anicet Gagné, conseiller

040-2016
VENTE POUR TAXES

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général à faire les démarches pour la vente pour taxes des immeubles portant les numéros de matricule suivants:

- 0628889146000000
- 1838200364000000
- 2037556496000000
- 2844464100000000

041-2016
AVIS DE MOTION CONCERNANT UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 15-315 POUR L'ÉTABLISSEMENT D'UNE COUR MUNICIPALE COMMUNE

Avis de motion est donné par que dans une assemblée ultérieure sera déposé un projet de règlement concernant un règlement modifiant le règlement 15-315 pour l'établissement d'une cour municipale commune.

042-2016
PROJET DE RÈGLEMENT LIMITE DE VITESSE SUR LA RUE DU PORTAGE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement 15-321 concernant les limites de vitesse sur la rue du Portage et d'envoyer ledit règlement au ministère des Transports de Québec pour obtenir la validation de celui-ci.

043-2016
PERMIS D'INTERVENTION ANNUEL 2016, ROUTES À L'ENTRETIEN DU M.T.Q.

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité demande son permis d'intervention annuel 2016 auprès du Ministère des Transports du Québec et qu'elle s'engage à respecter les clauses du permis d'intervention et à remettre les lieux dans le même état qu'avant l'exécution des travaux et que Monsieur Jean-François Houde, contremaître des travaux publics et inspecteur en bâtiment soit autorisé à signer le permis d'intervention au nom de la Municipalité de L'Anse-Saint-Jean.

044-2016
PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF À CERTAINES OCCUPATIONS DU DOMAINE PUBLIC.

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement 15-319 concernant certaines occupations du domaine public.

045-2016

PARTICIPATION FINANCIÈRE POUR LE TRANSPORT ADAPTÉ POUR 2015

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Petit-Saguenay, Rivière-Éternité ont accepté la proposition de Transport adapté du Fjord Inc. pour l'opération et l'administration d'un service de transport pour les personnes handicapées ;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean participe au financement du transport adapté pour 2015 avec une aide de 20 662.75\$ et du transport collectif avec une aide de 4000.00\$;

QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean approuve la tarification exigée pour le transport adapté;

QUE les municipalités participantes confirment qu'elles participeront pour 20% du budget du Transport adapté du Fjord pour l'exercice financier 2015;

QUE la municipalité de L'Anse-Saint-Jean accepte de financer tout déficit d'opération du Transport adapté du Fjord au même titre que toutes les autres municipalités participantes à l'entente;

QUE cette résolution abroge la résolution 330-2015

046-2016

RAPPORT SUR LE STRUCTURE DE LA CHAUSSÉE SITUÉE FACE AU 1 RUE DU FAUBOURG

CONSIDÉRANT QU'un rapport a été déposé au conseil municipal en 2015 concernant des problèmes de structure au niveau de l'immeuble situé au 1 rue du Faubourg;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport indiquait que cette problématique pourrait être en partie le résultat d'une déficience au niveau de la chaussée de la rue du Faubourg;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé à l'expert-conseil de la MRC d'analyser cette problématique;

CONSIDÉRANT QU'un rapport sommaire avec bordereau des travaux à prévoir a été déposé par l'expert-conseil;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater l'inspecteur municipal pour la réalisation des travaux suggérés par l'expert-conseil de la MRC.

047-2016

MANDAT BC2 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DEMANDE D'EXTENSION DU PÉRIMÈTRE URBAIN SECONDAIRE DU SECTEUR DU MONT ÉDOUARD

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire faire une demande d'extension du périmètre urbain secondaire du secteur du Mont Édouard dans le nouveau schéma d'aménagement;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme BC2 pour la préparation de la demande d'extension du périmètre d'urbanisation dans le secteur du Mont Édouard et de transmettre cette demande à la MRC du Fjord-du-Saguenay dès que celle-ci sera complétée.

048-2016

DEMANDE DE LOTISSEMENT - PROLONGEMENT DE LA RUE DE VÉBRON

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la

demande de lotissement pour le prolongement de la rue de Vébron. Remplacement des lots 57-1-1-1, 57-1-1-2, 57-1-4-16, 58-1-1-1, 58-1-1-2 et une partie des lots 57-1-1 et 58-1-1 du rang 1, canton St-Jean pour créer les lots 225 à 236 du rang 1, Canton St-Jean.

049-2016

POLITIQUE DE GESTION DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire doter le service de sécurité incendie d'une politique des gestions des opérations;

CONSIDÉRANT QU'un projet de politique de gestion avait été déposé en mars 2015;

CONSIDÉRANT QU'un second projet de politique a été présenté au pompiers volontaires et au conseil municipal;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la politique de gestion du service de sécurité incendie telle que déposée au conseil municipal le 18 janvier dernier et déposé au livre des annexes sous la cote 196.

050-2016

MISE À NIVEAU DES COMMUNICATIONS

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir la soumission d'Orizon mobile au montant de 7084.40\$ taxes en sus et d'affecter la dépense au fond de roulement en 2016.

051-2016

OFFRE DE SERVICE IMAGE DE MARQUE

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir les services d'Horizon Grafik au montant de 9500.00\$ taxe en sus pour le développement de l'image de marque pour la municipalité de L'Anse-Saint-Jean et la production des livrables suivants:

- Plateforme d'identité - Nouvelle proposition (logo, colorations, typos, tonalité imagerie, tonalité rédaction)
- Vidéo de présentation de la plateforme

052-2016

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU BRUNCH DU BAS-SAGUENAY

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer les montants suivants de l'enveloppe appartenant à la municipalité de l'Anse-Saint-Jean, soit:

- 1000.00\$ à l'École de Musique du Bas-Saguenay
- 500.00\$ à la Petite École
- 440.00\$ pour le comité des loisirs

et 2000.00\$ à la Maison des jeunes du fond général tiré des profits de l'activité du brunch du Bas-Saguenay, tel que recommandé par l'ensemble des municipalités participantes.

053-2016

ENTRETIEN DES ROUTES APPARTENANT AU MTQ SUR LE TERRITOIRE DU BAS-SAGUENAY

CONSIDÉRANT la décision du Ministère des transports de réduire la cote d'entretien de la route 170 laquelle est passée de la cote 1 à la cote 2 à partir du Secteur de La Baie jusqu'à l'Anse-Saint-Jean,

CONSIDÉRANT QUE la route 381, dans le secteur de Ferland et Boileau a connu la même décote,

CONSIDÉRANT QUE ce changement de la classification d'entretien de la route 170 amène une diminution de la qualité de l'entretien qui fait en sorte que seulement les côtes et les courbes sont maintenant sablées,

CONSIDÉRANT QUE cette diminution de l'entretien diminue la sécurité des usagers de la route,

CONSIDÉRANT QUE des touristes et des visiteurs nous font part de leurs craintes à circuler sur nos routes particulièrement pour les adeptes de la station de ski du Mont-Édouard,

PAR CONSÉQUENT,

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de demander aux instances décisionnelles du Ministère de transports de revenir sur leur décision et de remettre en place le niveau d'entretien des routes 170 et 381 tel qu'il était les années passées.

054-2016

PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE 2016

CONSIDÉRANT QUE les décideurs et élus du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont placé depuis 20 ans la prévention de l'abandon scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie du Saguenay–Lac-Saint-Jean, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;

CONSIDÉRANT QUE les jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont depuis quelques années les plus persévérants au Québec et que, malgré cette position enviable de la région, ce sont encore 11,8 % de ses jeunes qui ont décroché avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires en 2012-2013 (14,9 % pour les garçons et 8,9 % pour les filles);

CONSIDÉRANT QUE les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes pour les individus. Un décrocheur :

- Gagne 15 000 \$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active;
- Vit sept ans de moins qu'un diplômé;
- A deux fois plus de chances de recourir au chômage;
- Court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale;
- Court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression;

CONSIDÉRANT QUE les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :

- La participation à la vie citoyenne (votation, bénévolat, don de sang);
- Les taxes et impôts perçus en moins;
- Les coûts en matière de santé et de sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE le travail du CRÉPAS et des acteurs mobilisés pour la réussite des jeunes permet à la région d'économiser quelque 24,7 millions de dollars annuellement en coûts sociaux;

CONSIDÉRANT QU'il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheur potentiel plutôt que 120 000 \$ par décrocheur;

CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;

CONSIDÉRANT QUE le CRÉPAS organise, du 15 au 19 février 2016, la 9e édition des Journées de la persévérance scolaire sous le thème « La persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous! », que celles-ci se veulent un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées de centaines d'activités dans les différentes communautés du Saguenay–Lac-Saint-Jean;

CONSIDÉRANT QUE les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers de déclarer les 15, 16, 17, 18 et 19 février 2016 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité;

D'appuyer le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage –dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement régional, de la santé, de la recherche, des médias et des affaires– afin de faire du Saguenay–Lac-Saint-Jean la toute première région éducative au Québec, une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;

De faire parvenir copie de cette résolution au Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

055-2016

POSTE DE SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE TEMPS COMPLET RÉGULIER

CONSIDÉRANT QUE Mme Marina Gagné qui occupait le poste de secrétaire trésorière adjointe a quitté en 2015;

CONSIDÉRANT QU'une réorganisation du travail et des tâches ont été nécessaires au sein de l'équipe administrative:

CONSIDÉRANT QUE Mme Anne Tremblay occupait le poste de secrétaire réceptionniste régulier à temps partiel;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'engager Mme Anne Tremblay à titre de secrétaire réceptionniste à temps plein régulier rétroactif au 1er janvier 2016 selon les termes et conditions prévus de la convention collective en vigueur.

056-2016

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE POUR LE DÉFI 100 ANS

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un montant de 500.00\$ à titre de participation financière pour l'activité du Défi 100 ans qui aura lieu le 28 février prochain au Mont Édouard

057-2016

VILLAGE-RELAIS - REPRÉSENTANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSIDÉRANT QUE le représentant de notre région actuel au siège no 4 M. Gilbert Simard est en élection au sein du conseil d'administration cette année;

CONSIDÉRANT QUE M. Gilbert Simard maire de Saint-Fulgence désire poursuivre son implication au sein du conseil d'administration de Village-Relais;

CONSIDÉRANT QUE lors de l'assemblée annuelle de Village-relais le 26 mai prochain il y aura élection du conseil d'administration;

Il est proposé par, appuyé par et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la mise en candidature de Monsieur Gilbert Simard au siège no 4 à titre de représentant pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte-Nord au sein du conseil d'administration de Village-relais lors des prochaine élection qui se tiendront le 26 mai prochain.

RAPPORT DES COMITÉS

Le(s) conseiller(ères) fait un rapport concernant l'avancement des dossiers suivants :

M. Éric Thibeault

- Spectacle bénéfique de Mme Lise Dion au profit de la Corporation de gestion de la rivière Saint-Jean-Saguenay a été un franc succès.
- Dernier versement pour le skate parc a été reçu de la MRC du Ford-du-Saguenay.

M. Lucien Martel

- Dossier de la téléphonie cellulaire sera réglé d'ici la fin février

PÉRIODE DE QUESTIONS

058-2016

FERMETURE DE LA SÉANCE

propose la fermeture de la séance à 19h46

Monsieur Daniel Corbeil, secrétaire trésorier / directeur général

Monsieur Lucien Martel, maire

« Je, [maire], atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».